

Le Passage du Viaduc de Glénic



Une randonnée proposée par humbert andré

Un circuit pour admirer le viaduc de Glénic vu d'en haut avant d'emprunter les pistes et chemins creux à travers bois et prairies.

Durée	5h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	16,37 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	345 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	338 m	Commune	Glénic (23380)
Point haut	496 m		
Point bas	302 m		



Trace n° 1780

Description

Départ sous le viaduc (parking à proximité) prendre le N940.

(D) Passer sur le pont de la Creuse. Prendre à droite et à gauche le sentier au pied du viaduc.

(1) Traverser sur l'ancienne voie passer devant la gare jusqu'à la barrière. Remonter à droite vers le village de Villelot.

(2) Au centre du village, prendre le chemin à gauche entre les maisons. A la sortie du bois continuer sur la droite et avant le village remonter par la gauche traverser la route pour prendre le chemin en face jusqu'au village de Chibert.

(3) Sortir du village et prendre la première piste à droite sur 300m et prendre à gauche une autre piste en direction de Jouillat.

(4) Avant le village monter par la droite dans le bois et suivre le sentier jusqu'à la fontaine. Suivre le sentier qui monte à gauche jusqu'au village de Soulat.

(5) A sa sortie prendre la piste à gauche puis un chemin à droite pour traverser la route et la retrouver un peu plus bas afin de la suivre sur 500m. Prendre la piste à gauche (on peut aussi rester sur la D16 jusqu'à le Mondoueix), vers le village du Mondoueix et en son milieu prendre à droite vers la ferme

(6) Prendre le "Passage de Mondoueix" jusqu'au village de Peyzat.

(7) Prendre à droite à la croix, jusqu'à la maison isolée et 250m après descendre par le chemin jusqu'aux sources.

(8) Du village de Villemôme aller à Villely puis par la piste au village des Eures pour redescendre tout droit entre les maisons jusqu'au bourg de [Glénic](#). Rejoindre le viaduc par le petit chemin à gauche de l'église (A).

Points de passage

D/A Départ sous le viaduc (parking à proximité) - Creuse (rivière) - Affluent de la Vienne

N 46.224616° / E 1.918091° - alt. 304 m - km 0

1 Viaduc, traverser sur l'ancienne voie

N 46.222808° / E 1.916691° - alt. 321 m - km 0.61

2 Au centre de Villelot, prendre le chemin à gauche

N 46.230462° / E 1.921297° - alt. 367 m - km 1.83

3 Sortir de Chibert, prendre la piste à droite

N 46.244937° / E 1.923175° - alt. 452 m - km 3.89

4 Jouillat monter par la droite dans le bois

N 46.256457° / E 1.931579° - alt. 379 m - km 5.55

5 Soulat à sa sortie prendre la piste à gauche

N 46.246747° / E 1.94283° - alt. 468 m - km 7.16

6 Passage Mondoueix

N 46.236505° / E 1.937592° - alt. 428 m - km 8.68

7 Peyzat, prendre à droite à la croix

N 46.223054° / E 1.958295° - alt. 446 m - km 11.74

8 Villemome, aller à Villely

N 46.230269° / E 1.940754° - alt. 435 m - km 13.76

D/A Glénic

N 46.22462° / E 1.918085° - alt. 304 m - km 16.36

Informations pratiques

À voir

Visiter l'église de Glénic.

Au wpt (4), il est possible de d'aller jusque Jouillat pour visiter le [Château](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-passage-du-viaduc-2012/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

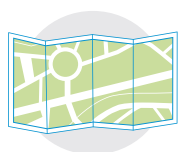
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



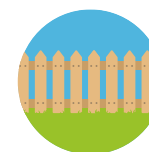
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



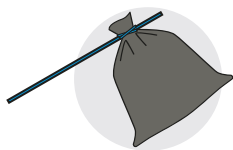
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.